

## Pot-pourri

Un nom incommode qui, pourtant, désigne un mélange odoriférant de fleurs, d'herbes, d'épices, etc. destiné à parfumer une pièce. Quel plaisir de sentir de tels effluves de pétales de rose, de bâtons de cannelle, de rondelles de citron séchées... dans un salon ou tout autre endroit de la maison !

Mais ce mot peut désigner, aussi, un assemblage d'éléments divers, souvent hétéroclites d'airs ou de chansons connus. Aujourd'hui, hélas ! certains lui préfèrent l'appellation anglo-américaine de *medley*.

Les temps changent, les mœurs évoluent et, avec elles, les comportements.

Ainsi, ces derniers jours, à la faveur du second tour des élections législatives anticipées — déclenchées par un président de la République indigne des responsabilités que lui confèrent sa fonction — nous voyons apparaître des tractations destinées à manipuler les esprits pour s'opposer à la libre expression de la démocratie.

Des consignes de vote sont données aux électeurs. Des pressions sont exercées à l'encontre de candidats, troisième choix des citoyens lors du premier tour de scrutin, pour qu'ils se retirent de la course à la députation afin de favoriser celui arrivé en deuxième position, après celui du Rassemblement National. Ils nomment cette manœuvre *Front républicain*.

Ce n'est pas nouveau : nous l'avons déjà vécu lors de plusieurs scrutins présidentiels.

La nouveauté réside dans le fait que des élus de l'opposition de gauche qui, naguère, combattaient bec et ongles, avec une véhémence outrancière, par fois grossière, le parti présidentiel et son gouvernement, soutiennent les candidats de ce dernier pour lui donner plus de chances de faire *barrage au fascisme*. Et inversement. Tout cela, dans le respect d'un esprit démocratique...qui prive l'électeur de sa préférence, le contraignant à choisir — pour reprendre l'expression d'une connaissance — *entre la peste et le choléra*. Ce qui n'est pas tout à fait juste car c'est, en réalité, le forcer à voter comme les instances partisans l'ont décidé.

Pour ce 7 juillet prochain, il est donc imposé à deux tiers des électeurs — le Rassemblement National ayant recueilli 33% des suffrages au premier tour — de placer dans les urnes le bulletin qui correspond à la volonté d'une nouvelle doxa de circonstance.

Nous retrouvons dans cette situation un pot-pourri qui se rapproche des définitions évoquées. Il s'agit bien d'un assemblage des plus hétéroclites.

Mais le parfum, s'il s'avère qu'il est, en effet, distillé, est très loin de flatter les narines des défenseurs de la démocratie et de la liberté d'expression. C'est un relent nauséabond de fascisme minablement déguisé.

Cette coalition éphémère — elle cessera dès le 8 juillet — est véritablement un pot-pourri, la seconde partie du nom composé devant être entendue aux sens de « gangrené, perverti, putride... ».

Le 3 juillet 2024